



VIE DÉMOCRATIQUE

Élections européennes -Inscriptions sur les listes électorales

Publié le 27 mars 2024

Inscription sur les listes électorales avant le 3 mai 2024

Les prochaines élections auront lieu dimanche 9 juin 2024, il s'agit des élections européennes.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.



Si vous n'avez jamais été inscrit sur la liste électorale à Batz-sur-Mer, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire avant le vendredi 3 mai 2024 à 17h en mairie, ou jusqu'au 1er mai 23h59 en ligne (sauf situations exceptionnelles).

Comment s'inscrire sur les listes électorales?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- > En ligne, depuis le site service-public.fr
- > En se rendant en mairie avec les pièces exigées
- > Par courrier, en envoyant à la mairie les pièces exigées.

Pièces à fournir :

- > Le formulaire cerfa (disponible en ligne ou en mairie)
- > Un justificatif d'identité
- > Un justificatif <u>d'attache avec la commune</u>

Vérifier votre situation électorale

Il est possible de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote depuis le site **service- public.fr**

